


6.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Devresse Marie-Sophie ;Devresse Marie-Sophie (supplée Kaminski Dan) ;Kaminski Dan ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>La première partie du cours est théorique. Elle propose, au départ d'un choix d'auteurs ayant conceptualisé le sujet, diverses approches de la question éthique dans leur rapport avec les situations criminologiques professionnelles que l'étudiant-e est susceptible de rencontrer</p> <p>La seconde partie impose aux étudiant-es une participation individuelle et collective dans la construction et l'élucidation de dilemmes professionnels rencontrés dans trois champs de pratiques. Ce travail s'appuie sur des textes et des ressources audiovisuelles <i>ad hoc</i>.</p> <p>La pratique criminologique se trouve souvent confrontée à des choix difficiles : de nombreux dilemmes et paradoxes l'affectent (parmi lesquels, par exemple, la dualité des fonctions d'aide au sens large et des fonctions de contrôle). Directeurs de prison, agents de probation, policiers, magistrats, services d'aide aux victimes doivent en permanence se situer face à des exigences qui apparaissent souvent comme contradictoires ou trouver des réponses à des questions pour lesquelles aucune norme instituée ne peut servir d'outil. La réflexion éthique sera menée à partir de divers champs particuliers d'intervention dont le choix pourra évoluer selon les années (par ex. police, magistrature et victimes, exécution des peines).</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'objectif du cours est double.</p> <p>Au terme du cours, l'étudiant devra</p> <ul style="list-style-type: none"> • être capable de situer les pratiques criminologiques dans les champs normatifs où elles s'inscrivent : droit, déontologie et éthique. L'étudiant devra savoir identifier les ressorts et composantes de dilemmes éthiques afin de de transformer et/ou de produire du sens dans l'action. • sachant que les normes ne constituent que des repères incomplets, comprendre et appréhender les principales questions qui se posent au niveau de la définition de l'éthique dans la philosophie contemporaine, ainsi que l'enjeu et le sens des débats éthiques ; il-elle devra aussi se montrer capable de réfléchir à la construction d'un cadre de référence éthique pour l'action dans le champ criminologique.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>La présence à ce cours est requise. Les titulaires du cours peuvent, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier/juin ou de septembre) d'un-e étudiante qui aurait été absent-e à au moins 3 cours, sans fournir de motif justifié pour ses absences.</p> <p>L'évaluation vise à mesurer l'acquisition des apprentissages précisés ci-dessus.</p> <p>Dans le cadre de ce cours, les étudiant-es sont évalué-es sur la base d'un examen écrit (en français et à livre ouvert) comportant une ou plusieurs question(s) à développement d'un poids équivalent (100% de la note finale).</p>
Méthodes d'enseignement	Le cours est de nature interactive. Après des séances théoriques introductives, les étudiants se répartiront en groupes thématiques et prépareront l'animation des séances thématiques qui suivront, en construisant des dilemmes éthiques.
Contenu	La première partie du cours est consacrée aux aspects éthiques en criminologie. Trois secteurs d'intervention et divers enjeux seront rencontrés au moyen de lectures et de diffusion de films ou documentaires, support de la présentation de dlimmes par les étudiants et de leur discussion collective.
Ressources en ligne	Les textes en lecture obligatoire et facultative sont disponibles sur Moodle, ainsi que les liens vers les supports documentaires.

Autres infos	<p>La présence est impérative au premier cours, mais également à toutes les autres séances. Ceci est propre à la pédagogie spécifique de l'enseignement, pédagogie qui sera présentée lors de la première séance durant laquelle des choix seront opérés pour la suite du cours, choix impliquant les étudiant.e.s.</p> <p>Les étudiant.e.s qui savent déjà qu'elles/ils ne pourront pas assister au premier cours ou qui ont des difficultés à assurer un présentiel régulier sont prié.e.s de s'orienter vers un autre cours à option.</p>
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat d'université en éthique économique et sociale	ETES9CE	6		
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6	LCRIM2103 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106 ET LCRIM2107 ET LCRIM2110 ET LCRIM2112	